



## Lettre ouverte des Adjoints-es Administratifs-ves de la PJJ de la Région Centre Est

À Monsieur le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux  
À Madame la Secrétaire Générale du Ministère de la Justice  
À Madame la Directrice de la Protection Judiciaire de la Jeunesse  
À Madame la Directrice inter régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Centre Est

« **PAROLES ! PAROLES et PAROLES...**  
**Encore des mots, toujours des mots, les mêmes mots,**  
**Je n'sais plus comment te dire, rien que des mots... »**

Mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022, nous, adjoints-tes administratifs-ves de la PJJ du territoire RHONE AIN, étions en grève pour marquer notre incompréhension et notre indignation face à notre **exclusion du Complément de Traitement Indiciaire d'un montant de 183,00€ net/mois**, à l'instar des autres corps de la PJJ : infirmiers-ères, responsables d'unités éducatives, éducateurs-trices, assistants-tes de service social, psychologues, et adjoints-tes techniques.

Pourtant, nous assumons nos fonctions dans ces mêmes unités de la filière médico-sociale et participons avec conviction de notre place, à l'action éducative.

Tout comme nos collègues adjoints-tes administratifs-ves de la région d'Île-de-France et de la région du Grand Nord dans leurs lettres ouvertes, nous souhaitons porter notre voix à travers cet écrit pour rappeler l'importance de nos missions et l'engagement qui nous anime :

- Nous avons été sollicités-ées pendant le confinement pour assurer la continuité du service public et avons assumé avec beaucoup de rigueur et d'efficacité nos missions dans un climat d'inquiétude général lié à la crise Covid.
- Nous sommes les premiers contacts de nos jeunes et de leurs familles, ce qui facilite grandement les relations avec l'équipe éducative.
- Nous accueillons quotidiennement dans nos unités, les jeunes et leurs familles avec pour particularité, une écoute personnalisée et bienveillante.

- Nous sommes au cœur de la mise en œuvre du CJPM puisque nous sommes les seuls agents à tenir à jour les dossiers administratifs des jeunes et à renseigner PARCOURS (création du jeune, enregistrement des mesures judiciaires, activités, suivis en détention, journées de présence et d'absence en hébergement...), nous participons ainsi à la bonne gestion de l'activité du service.
- Nous assistons nos directeurs-trices de service et nos responsables d'unité éducative dans la gestion du service en renseignant les chiffres qui seront repris dans les rapports mensuels et annuels (ACTIVITE, RH, BUDGET : régie, carte achat, chorus).
- Malgré une charge de travail toujours croissante, nous n'hésitons pas à former nos collègues aux nouveaux outils de gestion (chorus DT) et à répondre à leurs sollicitations (RH, formation...).
- Nous développons des outils informatiques afin de faciliter notre travail ainsi que celui de nos collègues et de nos responsables (tableaux de suivi budgétaire, tableau de suivi formations, suivi des audiences...).
- Nous nous impliquons au quotidien dans notre travail et n'hésitons pas à faire des heures supplémentaires lorsque cela est nécessaire au bon fonctionnement du service.
- Nous nous adaptons en permanence aux changements qui découlent des dysfonctionnements de notre administration, en nous auto-formant, avec pour seule préoccupation : fluidifier l'action éducative.
- Nous participons à des organisations de manifestations nationales.
- Nombre d'entre nous participent également à des activités avec les jeunes et leurs familles dans les services.
- Nous participons à l'élaboration des projets de service au même titre que nos collègues.

### **Avez-vous encore besoin d'autres exemples pour vous convaincre de notre place dans l'action éducative ?**

Lors de nos entretiens annuels, nos supérieurs ont à chaque fois valorisé notre implication et la qualité de notre travail. Il est vrai qu'on ne vit pas d'amour et d'eau fraîche, mais on ne vit pas non plus de la seule reconnaissance de ses supérieurs. Nous apprécions le ton positif de nos évaluations, mais nous estimons que celles-ci doivent déboucher sur quelque chose de plus concret.

Après tout, si réellement notre sens de l'organisation et du relationnel impacte positivement la gestion des dossiers par le service et que notre esprit d'initiative est souvent apprécié, alors cette attribution du CTI ne fait que valider la valeur ajoutée que nous représentons pour le service.

Aussi, au regard de tous ces éléments, nous ne comprenons pas notre exclusion du CTI que nous vivons comme du mépris à l'égard de notre fonction.

Forts-tes de cette reconnaissance, et tout comme nos collègues adjoints-tes administratifs-ves de la région d'Ile de France et de la région du Grand Nord, nous revendiquons une justice pour tous :

- **en bénéficiant du Complément de Traitement Indiciaire et de la NBI comme le reste de nos collègues.**
- **Au regard des tâches qui nous sont confiées, nous demandons le passage des adjoints-tes administratifs-ves de catégorie C en catégorie B sur place (sans mutation).**
- **Les adjoints-tes administratifs-ves contractuels-elles sont autant engagés-ées que les adjoints-tes administratifs-ves titulaires, alors à missions égales, salaire égal.**
- **Les adjoints-tes administratifs-ves en CDD et en CDI doivent être titularisés-ées avec une reprise de l'ancienneté. Leur investissement et leurs compétences doivent profiter de façon pérenne aux services sur lesquels ils-elles ont été affectés-ées.**
- **Nous demandons l'actualisation de notre fiche de poste.**
- **Nous dénonçons l'absence de formation des adjoints-tes administratifs-ves sur les nouveaux logiciels, ce qui nous oblige à recourir à la « débrouille ».**
- **Nous demandons que nos nouveaux collègues adjoints-tes administratifs-ves soient formés-ées dès leur arrivée dans les unités et pas 6 mois après.**

**Nos missions sont reconnues comme essentielles par tous et au cœur de l'action éducative, contrairement à ce que pourrait signifier notre exclusion au CTI. Pourtant, les « petites mains » de la PJJ restent les éternelles oubliées lorsqu'il s'agit de revalorisation financière et d'évolution statutaire.**

**Cette tentative de division ne fera qu'amplifier notre volonté d'Unité au sein des services.**

**« Apprenons à donner de notre absence  
à ceux qui n'ont pas compris l'importance de notre présence ».**